



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT

CTA du 17 janvier 2022

Comme il est traditionnel de le faire en début d'année, le Sgen-CFDT souhaite vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Avant de formuler ces vœux pour notre système éducatif, nous voulons les adresser aux personnels qui sont très durement mis à l'épreuve dans cette crise sanitaire et par une politique éducative qui, loin de les protéger, les met en difficulté. Ces difficultés, nous les expérimentons toutes et tous, impactent fortement nos vies et pas seulement sur le plan professionnel.

La crise sanitaire s'impose à nous dans toute sa démesure et dans la perturbation intense qu'elle fait vivre à notre école. Nous alertons depuis le début de cette crise sur la nécessité d'adapter notre école, de la mettre en capacité de faire face à ces crises qui ne sont pas appelées à disparaître. Nous avons refusé les rentrées « normales » que vous nous avez imposées. Notre école évolue désormais dans un environnement liquide avec des protocoles qui changent avant d'avoir été appliqués et qui ne protègent que sur le papier nos élèves et nos collègues. On peut d'ailleurs se demander **quel est l'objectif réel de ces protocoles** qui prévoient des allègements successifs malgré la montée en flèche des contaminations : l'objectif est-il de freiner les contaminations ou de laisser le virus se propager ?

Il faut que vous entendiez l'exaspération, la perte de sens, la souffrance au travail et parfois la colère de nos collègues qui sont mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés du fait de décisions qui n'avaient rien d'obligatoire. Le mouvement de grève du 13 janvier appelle des réponses rapides et déconnectées du champ politique qui n'est pas celui de l'action syndicale.

Nous avons certes fini par **obtenir la fourniture de masques chirurgicaux**. C'est un minimum puisque la protection est supérieure à celle d'un masque en tissu et les collègues s'en équipent majoritairement eux-mêmes (67% des 800 réponses à notre enquête du vendredi 7 janvier). Quand arriveront-ils dans les circonscriptions, les établissements et les services ? Chaque agent doit recevoir 1 boîte de 50 masques pour 5 semaines, mais quelle protection supplémentaire pour les agents vulnérables qui sont devant élèves, élèves parfois sans masque ? Le Sgen-CFDT demande des masques FFP2 pour ces personnels vulnérables (et pas seulement pour les collègues en maternelle) ou a minima une prime puisque ces agents se les fournissent déjà par leurs propres moyens (environ une trentaine d'euros par mois). Si 13 millions de masques inclusifs ont été livrés dans les régions (information donnée par le MENJS), nous constatons qu'ils ne sont pas arrivés dans les écoles, dès lors où sont-ils ? Sur l'aération des locaux, là encore, aucun progrès sérieux depuis un an et demi : travaux sur les fenêtres, capteurs CO2, purificateurs d'air : tout reste au bon vouloir des collectivités, et les mesures de protection restent très en deçà des besoins malgré une mobilisation financière de l'Etat sur le sujet.

Les besoins supplémentaires liés à la crise sanitaire sont énormes mais les moyens alloués ne sont pas à la hauteur. Devant le manque de remplaçants, les formations sont supprimées, des personnels dont ce n'est pas la mission sont affectés devant des classes, des recrutements sont en cours (bacs+2 et même nouveaux retraités !). Les heures supplémentaires pour les AED pleuvent, mais les recrutements sont-ils à la hauteur des besoins ? Les problèmes d'attractivité de nos missions se doublent de conditions sanitaires peu rassurantes. Concernant les annonces d'ouverture de la liste complémentaire, c'est une de nos revendications mais il est à noter que les contractuels déjà en poste depuis septembre sont souvent issus de ce vivier : va-t-

on modifier leur contrat afin qu'ils n'aient pas à repasser le concours, ce qui paraît bien normal au vu des services rendus en cette période de crise ? Il faudra éclaircir ce point.

Le CTA examine aujourd'hui la répartition des moyens pour la rentrée scolaire 2022 à partir des prévisions d'évolutions démographiques. Cette répartition est tributaire des moyens accordés par le ministère et ceux-ci sont largement insuffisants, particulièrement dans ce contexte de crise sans précédent qui aurait justifié des moyens supplémentaires !

Dans le projet de dotation académique pour le premier degré, les éléments mis en avant pour justifier vos choix Madame la Rectrice sont encore une fois la convergence des P/E de chaque département, en lien avec l'évolution des effectifs et le nombre d'élèves par classe. Cette logique comptable veut mettre à égalité des territoires, malgré une diversité qui est mise en avant d'un côté (un nombre important d'écoles en REP+ nécessite des moyens) mais que l'on nie d'un autre côté (des départements très ruraux sont forcément « gourmands » en postes, mais ils doivent en rendre, malgré une moindre baisse démographique). En dépit d'une dotation académique positive de 10 ETP supplémentaires, le sentiment d'injustice risque d'être important pour les départements normands qui doivent tous rendre des postes afin de financer les 39 ETP accordés pour l'éducation prioritaire en Seine-Maritime. Il sera dès lors délicat de mettre en œuvre l'évolution positive des décharges de direction, qui est pourtant la priorité ministérielle absolue pour la RS22.

Dans le projet de dotation pour le second degré, si 15 ETP supplémentaires sont affichés, ce tableau flatteur cache des économies budgétaires réelles : ce chiffre est trompeur car ces moyens supplémentaires sont alloués à l'accueil des stagiaires qui seront désormais à plein temps, défi bien difficile à relever en début de formation. Comment s'étonner que la profession soit de moins en moins attractive au vu des conditions d'entrée dans le métier ? Le Sgen-CFDT dénonce la communication honteuse du ministère, qui fait passer la dégradation de l'entrée dans le métier des personnels enseignants pour des créations de postes. Les rémunérer à mi-temps en classe et à mi-temps en formation, c'était investir dans le système éducatif, c'était permettre aux élèves d'être accompagnés par des professeurs riches en compétences. Vous ne créez pas de postes, vous en proposez autant, mais de moins bonne qualité. Les suppressions de postes dans les collèges, les LGT et dans les lycées professionnels, l'intensification de la charge de travail par les heures supplémentaires, tout cela accentue encore la dégradation des conditions de travail en ces temps de pandémie qui n'en finit plus. Si le ministère table sur une augmentation du recours aux contractuels, force est de constater que le compte n'y est pas, puisqu'outre la difficulté de trouver un vivier de personnes intéressées, ce sont bien les apprentissages des élèves qui s'en trouvent impactés !

Enfin, les personnels administratifs, de nouveau, payent le prix fort. Ignorer la réalité du travail dans les écoles, les collèges, les lycées, à la rigueur, mais vous travaillez au quotidien avec les personnels des services déconcentrés. Trouvez-vous que leur charge de travail s'allège à ce point qu'on puisse envisager qu'ils soient moins nombreux ? Par contre, les créations de postes de CPE, personnels infirmiers et assistants de service social sont une bonne nouvelle : ils ont un rôle fondamental dans la construction d'un projet global d'accompagnement des élèves vers la réussite scolaire. Malheureusement, cela risque d'être largement insuffisant au vu des difficultés que l'on rencontre sur le terrain.